Commune de POUZOLLES

Octobre 2016
N° 46

Bulletin municipal d'information

L'écho des sept pechs

Le mot du maire

Je suis très heureux de vous retrouver pour la parution de ce nouvel bulletin municipal. J'écris ces quelques mots le vendredi 14 octobre, juste après l'épisode pluvieux que la commune de Pouzolles a vécu le jeudi 13 octobre et la nuit qui a suivi. Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour saluer l'efficacité du Plan Communal de Sauvegarde pour mettre en sécurité les biens et les personnes des quartiers bas du village. Je remercie le personnel communal, administratif, technique et de police municipale, pour leur disponibilité durant la nuit pour surveiller l'évolution de cet épisode méditerranéen et assurer la sécurité des personnes. Pour cela, le centre d'hébergement prévu à l'église a été ouvert afin d'offrir un minimum de bien-être aux personnes sinistrées. Merci donc à tous pour avoir assuré le bon déroulement du PCS.

Dans un autre registre, les travaux de rénovation de l'esplanade démarreront en novembre et ceux sur l'avenue Carnot en mars-avril 2017. Nous communiquerons sur le détail de ces opérations et sur l'aspect financier sur notre site internet après délibération du Conseil Municipal.

Le site internet de la commune : pouzolles.fr est désormais opérationnel et je vous conseille d'aller voir les nouvelles fonctionnalités ainsi que la nouvelle ergonomie du site qui vous permettront d'obtenir des renseignements très précis et mis à jour « on line » notamment pour les alertes météo.

Cet été a vu l'arrivée du très haut débit internet à Pouzolles grâce à l'installation par la société Orange d'un NRA qui permet à tous les opérateurs de proposer à leurs clients une offre internet. Comme je l'ai dit précédemment, votre patience a payé car cet équipement profite désormais à tous sans bourse déliée pour la commune.

Je vous souhaite une excellente lecture et vous donne rendez-vous lors des différentes manifestations qui se dérouleront jusqu'à la fin de l'année.

Guy Roucayrol
Le Maire

Sommaire :

- Le mot du Maire
- VDSL
- La commune aménage ses bâtiments
- Acquisitions
- Réfection des chemins
- Plan communal de sauvegarde
- ZAC de guindragues
- Décret sécheresse
- Nos commerces
- Tarif location des salles
- Réunion dons s'organes
- Ecole
- Site internet
- Vie associative

VDSL

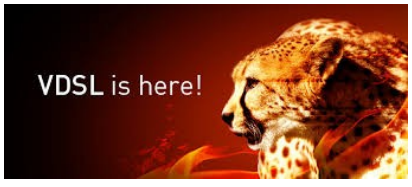

Internet Haut Débit

Depuis le mois de juillet, Pouzolles est enfin équipé du très haut débit internet. Il s'agit d'un NRA (Nœud de Raccordement). Installé par la société Orange qui héberge également d'autres opérateurs (SFR, Bouygues, Free). Les clients de ces opérateurs peuvent désormais avoir accès au Très Haut Débit ; si cela n'est pas possible, il est recommandé de contacter directement l'opérateur et voir avec lui quelles sont les solutions techniques a apporter à votre équipement pour accéder au service. Si vous souhaitez connaître l'éligibilité de votre ligne fixe, connectez-vous aux sites suivants : degroup-test.com ou speedtest.net.

Les travaux, aménagements et acquisitions initié par la commune

La commune aménage ses bâtiments

Dans le cadre de l'ordonnance N° 2014-1090 du 26 septembre 2014 qui prévoit la mise en place d'un agenda d'accessibilité programmée, la Commune a fait réaliser, par un cabinet spécialisé, une étude pour la mise aux normes handicapés de tous les bâtiments lui appartenant. Cette étude a été validée par Mr le Préfet en date du 11 aout 2016. Cet agenda des travaux a été établi sur 3 ans et nous avons pris la décision d'embaucher un maçon, salarié sous contrat CAE qui bénéficie d'une aide de 80% sur 5 ans. La commune ayant déjà anticipé beaucoup de travaux notamment aux écoles, à la mairie, à la maison des associations, peut envisager la réalisation des aménagements complémentaires à moindre coût, en faisant effectuer ces travaux par le maçon récemment embauché. Dans ce cadre-là des places de parking handicapés aux 2 cimetières ont déjà été réalisées.

La totalité des bâtiments communaux : mairie, écoles, salle des fêtes, agence postale, foyer des anciens ont été isolés par pulvérisation d'isolant naturel. Les travaux ont bénéficié d'un crédit d'impôt. Le résultat est une économie substantielle de chauffage et sur la facture d'électricité ainsi qu'un confort pour les utilisateurs.

La cour de la mairie a été entièrement rénovée par les employés municipaux. La nouvelle ambiance plus minérale que la précédente permettra de ne plus arroser les pelouses d'où des économies d'eau.

La présence du contrat salarié CAE, depuis le mois de septembre, a déjà permis la mise en place d'ilots directionnels à l'embranchement de la route de Fouzilhon et des places de parking handicapés (déjà évoquées).

Acquisitions

Un véhicule Peugeot Partner d'occasion a été acheté cet été pour les services techniques. Une table de ping-pong en ciment a été installée au terrain des jeunes à l'entrée du village.

La réfection des chemins suite aux intempéries de novembre 2014

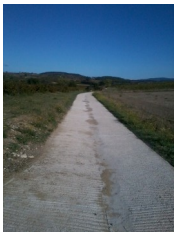

La réfection du chemin du mas des enfants et des granges sont les deux chemins qui ont pu bénéficier des aides qui ont été octroyées à la commune par l'Etat, le Département et la Région : en tout, 62% de subventions qui courent jusqu'en 2018, ce qui nous permettra d'envisager la réfection d'autres chemins en n'alourdissant pas trop le budget de la commune.

Plan Communal de sauvegarde

Il s'agit d'un mini plan ORSEC au niveau de la commune, en cas d'orages/inondations, feux de forêts, tempête/neige/vents violents et transport de matières dangereuses . Il comporte un protocole d'intervention des différents services de la commune ainsi que des services extérieurs (pompiers, Croix rouge, sécurité civile). Ainsi, en cas d'orages/inondations, dès qu'une alerte orange est déclenchée par les services de Météo France et la Préfecture, les différents intervenants de la commune prennent les premières mesures pour sécuriser les quartiers bas du village, notamment fermeture des gués au chemin de Cassan et à l'esplanade. Dès que le niveau d'alerte passe au rouge d'autres mesures beaucoup plus contraignantes sont mises en œuvre : avertissement des riverains par voie d'haut-parleurs communaux, par le véhicule de la police municipale, par texto pour les inscrits au service d'alerte intercommunal (nous recommandons à tous les habitants du bas du village de venir en mairie pour s'inscrire à ce service qui permet d'être averti rapidement), évacuation des habitants vivant en rez-de-chaussée, ouverture du lieu d'hébergement à l'église pour d'éventuels sinistrés. Il faut savoir que dans ces cas, chaque employé communal (technique ou administratif) est en opération de vigilance pour pouvoir réagir à la minute à la montée des eaux. Le site internet de la commune (pouzolles.fr) est mis à jour en direct pour vous tenir informés.

ZAC de Guindragues

Après le succès de la commercialisation de la première tranche (8 lots), une deuxième tranche démarre en ce moment avec 15 lots. Les personnes intéressées peuvent venir en mairie pour y récupérer des informations. Hérault Aménagement se tient à la disposition des éventuels acquéreurs pour donner le détail des ventes. (tél : 04 34 17 17 00)

Décret sècheresse

Si depuis cet été, des personnes ont constaté des fissures au niveau de leur construction ou des problèmes sur les fondations, elles peuvent se faire connaître au secrétariat de la mairie.

Nos commerces ont la bougeotte

En 2016, nous avons dû dire au revoir à regret à Nicolas, Dimitri, à leurs charmantes épouses et à leurs adorables enfants qui tenaient le café « LE BAR DES ALLEES » depuis de nombreuses années. Nous souhaitons que leur nouvelle vie les comble de joie.
Mme et Mr DUPORT qui tenaient le « Bureau de Tabac-Presse-Loto » ont dû nous abandonner pour profiter d'une retraite bien méritée que nous leur souhaitons longue et heureuse.
Notre petite épicerie PROXI a changé de nom pour devenir VIVAL CASINO, toujours tenue par Mme Roselyne CALAS que nous apprécions pour son dévouement, son sourire et sa gentillesse.
Aucun changement chez Adeline Coiffure et à la Boulangerie BONAVIDA pour notre plus grande joie.
Après tous ces remaniements, nous avons le plaisir de vous présenter Mr OUALBACHA pour le « Tabac-Presse-Loto ». Les commentaires sont unanimes, nous avons eu beaucoup de chance car ce monsieur toujours charmant et souriant nous accueille dans un commerce remanié avec goût et nous offre de nombreux services.
Le café « LE BAR DES ALLEES » a subi un lifting intégral avec la venue des nouveaux propriétaires, Mme Claire MATEU et Mr Philippe RICARD. C'est désormais dans un tout nouveau décor très agréable que nous y serons accueillis.
BIENVENUE à tous ! Ces nouveaux commerçants offrent à notre petit village un nouveau souffle ; alors faites tout pour que l'on puisse les conserver longtemps et rendez leur visite régulièrement pour que POUZOLLES vive.

Bulletin municipal d'information

Mairie de POUZOLLES
4, rue Martial Calas
34480 POUZOLLES

Téléphone : 04 67 24 61 70
Télécopie : 04 67 24 89 93
Police Municipale : 06.23.93.31.65
Messagerie : commune-de-pouzolles@wanadoo.fr
Site : www.pouzolles.fr

Quelques adresses :

Communauté de communes
Les Avant-Monts du Centre Hérault
Espace Vins et Campanes
ZAE l'Audacieuse - 34480 MAGALAS
Tel: 04.67.36.07.51 - Fax : 04.67.35.26.86

SICTOM Pézenas - Agde
BP 112
34120 PEZENAS
Tel: 04.67.98.45.83
www.sictom-pezenas-agde.fr

Maison de la Solidarité
1, avenue de Caux
34320 ROUJAN
Tel: 04.67.24.50.80

Office de Tourisme Communautaire
ZAE l'Audacieuse
34480 MAGALAS
Tel: 04.67.36.67.13
Site : www.tourisme-centre-herault.fr

Site internet

Le nouveau site de la Mairie de Pouzolles est opérationnel à l'adresse suivante :

www.pouzolles.fr

De nombreuses informations utiles sur la commune et démarches administratives sont à votre disposition sur ce site.

Comité de rédaction
Any Basset, Mauricette Calon, Monique Cros, Nelly Durand, Sandra Macdonald, Nathalie Marquet., Guy Roucayrol

Tarif location des salles

Salle des fêtes : 150€ pour un apéritif, 250 € pour un repas, 300 € pour une exposition , 350 € pour les sociétés.
MJC : 100 € pour le midi ou pour le soir, 50 € l'après midi.
Pour toutes ces locations un chèque de 150 € de caution et une attestation d'assurance responsabilité civile seront demandés.

Réunion d'information et de sensibilisation aux dons d'organes

La Coordination Hospitalière des dons d'organes de l'hôpital de BEZIERS et l'association Héraultaise INFO DON 34, vous invitent a une réunion d'information et de sensibilisation au don d'organes. Le **vendredi 4 novembre 2016 à 18h30** la salle des fêtes de Pouzolles.
Cette soirée à pour objectif d'informer mais aussi d'amener à réfléchir et à se positionner sur le Don. Des familles de donneurs ainsi que des greffés viendront apporter leurs témoignages, et échanger avec vous en répondant à vos interrogations. Un sujet qui peut nous toucher à tous.
Venez nombreux.

Ecole

Distribution des dictionnaires

9 écoliers du village ont quitté notre école primaire cette année. A cette occasion un dictionnaire LAROUSSE leur a été offert par la Municipalité. Ils ont intégré le nouveau collège de Roujan où nous leur souhaitons de bonnes études.
Rentrée scolaire à Pouzolles :
Le jeudi 1er septembre 2016 les élèves ont repris le chemin de l'école.
18 élèves en PS et MS avec Mme Sandrine BAUDAUX
22 élèves en GS et CP avec Mme Stéphanie OLLIER
27 élèves en CE1 et CE2 avec Mme Laurence ROZANES
27 élèves en CM1 et CM2 avec Mme Myriam MOLLES

Temps d'activités périscolaires

40 élèves inscrits pour la première période (7 semaines)
Les activités proposées, tant en maternelle qu'en élémentaire, ont un retour positif de la part des enfants.
La planification des activités pour chaque période se fera en fonction des inscrits.
La garderie (7h30 à 9h et 16h30 à 18h15) est gratuite.
Le repas de cantine est fixé à 3,42 EUR (sans augmentation depuis 2009) et l'heure des T.A.P. du vendredi après-midi a été fixée à 1 €